

*Quels sont les éléments d'écologie à prendre en compte pour concilier la conservation des populations de blaireaux et la gestion des dégâts aux activités humaines ?*

### Le plus gros mustélidé de France

L'allure générale et le pelage du blaireau d'Europe (*Meles meles*) sont si caractéristiques qu'il est difficile de le confondre avec une autre espèce. Quelques rares confusions avec le raton laveur et le chien viverrin sont possibles par un public non averti. Chez le blaireau, la tête blanche est rayée de deux bandes noires qui partent du museau en direction des oreilles, alors que chez le chien viverrin et le raton laveur, ces bandes noires forment un masque transversal au niveau des yeux. Son corps massif, ses pattes courtes et robustes, ses pieds allongés de semi-plan-tigrade et sa queue courte lui confèrent un air pataud. Les mâles (9 à 20 kg) sont plus lourds que les femelles (6,5 à 14 kg) mais le poids varie beaucoup selon les saisons.



### Le blaireau, une espèce chassable

Le blaireau est classé dans l'annexe III « espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée » de la convention de Berne (décret n° 90-756 du 22 août 1990). L'espèce figure dans l'arrêté ministériel du 26 juin 1987 modifié, fixant la liste des espèces de gibier chassable en France. Le blaireau peut être chassé, soit à tir, soit à courre par la vénerie sous terre. Il peut être chassé à tir de l'un des dimanches de septembre au dernier jour de février selon les modalités fixées par arrêté préfectoral. La vénerie du blaireau se pratique du 15 septembre au 15 janvier et le préfet peut décider d'une réouverture à partir du 15 mai jusqu'à l'ouverture générale de la chasse.

Bien qu'il ne fasse pas partie de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles depuis 1988, le blaireau peut faire l'objet de mesures administratives de régulation à l'initiative des préfets, en application de l'art. L.427-6 du code de l'environnement, sous l'autorité des lieutenants de louveterie. En outre, des mesures spécifiques peuvent être décidées par le préfet sous le contrôle des agents de l'État (arrêté du 29 pluviôse anV) pour éviter certains dommages et atteintes à la sécurité publique. Dans ce cas, les moyens utilisés sont le plus souvent le tir de nuit, le déterrage ou le piégeage.

## Interférence avec l'activité humaine

### Un animal nocturne et grégaire

Le blaireau vit le plus souvent en clans familiaux qui occupent un terrier principal et fréquentent un territoire commun. Le terrier principal est utilisé en quasi permanence et accueille les jeunes alors que d'autres terriers, à vocation secondaire, sont utilisés plus occasionnellement. La composition des groupes et la surface des domaines vitaux dépendent surtout des ressources alimentaires. Le blaireau est un animal nocturne, passant sa journée au terrier. Le rythme d'activité est soumis à l'influence de divers facteurs humains et écologiques (les saisons, la météorologie, le type d'habitat, les disponibilités alimentaires). En hiver, l'activité est ralentie voire stoppée pendant les périodes de grands froids, mais il ne s'agit pas d'une hibernation.

### Un omnivore très opportuniste

Bien que le blaireau appartienne à l'ordre des carnivores, les végétaux occupent une part importante de son régime alimentaire et parmi les proies animales, les invertébrés sont dominants. C'est un véritable omnivore qui s'adapte très bien aux ressources alimentaires locales et saisonnières. Opportuniste et généraliste, il peut consommer insectes, petits mammifères, batraciens, cadavres, céréales (maïs, blé), raisins, tubercules, etc. La consommation de vers de terre est généralement prédominante mais varie en fonction de la pluviométrie.

### Un comportement terrassier qui induit des dégâts

Le blaireau peut être à l'origine de diverses nuisances pour les activités agricoles : pertes de céréales, dégâts dans les vignes et affaissement des galeries du terrier sous le poids d'engins agricoles. Ses dommages aux cultures, parfois confondus avec ceux du sanglier, peuvent être, dans certains cas, prévenus par la pose de clôtures électriques. Son comportement de terrassier peut constituer des atteintes à la sécurité publique lorsque des terriers apparaissent sous les voies ferrées ou dans les digues implantées le long des cours d'eau. Sa prédation sur la faune sauvage et son impact sur les populations d'espèces gibier sont très peu documentés.

### La tuberculose, zoonose majeure

En Grande-Bretagne où la tuberculose bovine est un agent de mortalité important pour l'espèce, le blaireau est réservoir de l'infection dans certaines régions. La situation n'est pas du tout comparable en France, où les premiers cas de tuberculose bovine sur des blaireaux ont été détectés à partir de 2009 en Côte-d'Or. Suite à l'apparition de ces cas, diverses études sont en cours pour préciser le rôle épidémiologique de la faune sauvage. Dans la zone infectée de Côte-d'Or, les populations de cerfs, sangliers et blaireaux s'avèrent être des hôtes de liaison, susceptibles de transmettre l'infection aux bovins. Pour le blaireau, la fréquentation de certaines infrastructures d'élevage (auges, bâtiments, points d'eau...) présenterait des risques de contamination élevés.

Pour en savoir plus  
[www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr)

Contact  
ONCFS  
Direction de la recherche et de l'expertise  
Unité Prédateurs – Animaux déprédateurs  
unitepad@oncfs.gouv.fr



ONCFS  
Direction générale  
85 bis, avenue de Wagram  
75017 Paris  
Tél. 01 44 15 17 17  
Fax 01 47 63 79 13



# Le blaireau d'Europe



## État des populations – Distribution

Dans un contexte de gestion et de conservation, deux principaux volets permettent d'évaluer l'état des populations : l'évolution dans le temps et dans l'espace de l'aire de distribution géographique de l'espèce et les tendances évolutives des populations (densités et dynamique). Ces volets doivent être mis en relation avec l'évolution des habitats disponibles et des pressions et menaces pouvant peser sur l'espèce.

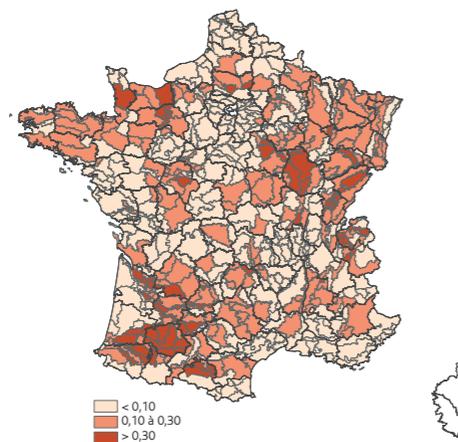
### Un habitat varié

Le blaireau habite des milieux très divers : forêts de feuillus, bocages, landes ou prairies, même si les zones boisées sont fréquentées préférentiellement. Le choix de l'habitat et surtout celui de l'emplacement des terriers est déterminé par certains facteurs assez constants : nature du sol (meuble), structure de la végétation (présence d'un couvert végétal), sécurité des lieux, proximité de l'eau et des ressources alimentaires. Si la majorité des terriers sont localisés en forêts de feuillus, le blaireau peut également élire domicile dans des milieux ouverts ou semi-ouverts tels que le bocage, les landes ou les prairies. La présence humaine n'est pas un facteur dissuasif, s'il peut bénéficier d'un couvert végétal pour masquer les entrées de son terrier.

### Une espèce commune en Europe

L'aire de présence du blaireau s'étend de l'Europe jusqu'à l'est du continent asiatique où elle est limitée au nord par la Sibérie et au sud par la chaîne himalayenne. Il est présent dans toute l'Europe, exceptée au nord de la Scandinavie, en Islande et dans quelques îles méditerranéennes dont la Sicile, la Sardaigne, Chypre et la Corse. Sa répartition ne dépasse pas 2 000 mètres d'altitude.

À partir des données d'observation collectées par les agents de l'ONCFS, un travail de modélisation, supposant que l'effort de prospection des animaux observés morts était proportionnel au kilométrage parcouru, a permis de construire une carte d'indices de densité relative de l'espèce par petite région agricole. Les indices les plus élevés se situent en Normandie, dans le Nord-Est et dans le Sud-Ouest.



Carte de l'indice de densité relative du blaireau en France par petite région agricole d'après les observations collectées par les agents de l'ONCFS entre 2001 et 2010. Détail et autres cartes disponibles sur le site [www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr), le portail cartographique de données.

► Le blaireau est présent partout en France, sauf en Corse. L'augmentation des surfaces forestières de près de 25 % en 20 ans en France, constitue un élément favorable pour l'espèce.

## État des populations – Fonctionnement

Une population animale subit, au cours du temps, des changements liés à la disparition (mortalité, émigration) et à l'apparition de nouveaux individus (reproduction, immigration). Actuellement, la connaissance de ces différents paramètres de dynamique des populations est encore insuffisante chez le blaireau pour préciser comment les prélèvements agissent sur les effectifs les densités et les structures des populations.

### Une dynamique de population lente...

Chez le blaireau, la maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 12 à 15 mois chez les mâles et à deux ans pour les femelles. Les blaireaux s'accouplent généralement de janvier à mai. Après une période de repos embryonnaire, le développement des fœtus reprend entre décembre et mi-janvier. La durée de gestation étant de six à sept semaines, la période de mise bas s'étale de mi-janvier à mars. La femelle donne naissance à un à cinq jeunes, le plus souvent deux ou trois, dans le terrier principal. La proportion de femelles gestantes est susceptible de varier fortement, en fonction des disponibilités alimentaires et de l'organisation sociale. Des études menées en Angleterre indiquent que les jeunes de l'année sont sujets à une mortalité sévère, pouvant atteindre 50 à 70 %. En revanche, la mortalité chez les adultes serait beaucoup plus faible, d'environ 25 à 30 %. L'impact réel des différentes causes de mortalité du blaireau est encore méconnu. Les maladies pulmonaires et la famine sont souvent citées mais les collisions liées au trafic routier ou ferroviaire seraient une cause en constante progression.



© J.-B. Schweyer

► Chez le blaireau, on peut supposer que des prélèvements importants sur la fraction adulte d'une population peuvent induire assez rapidement une diminution des effectifs.

## Pas de méthode simple pour l'estimation des densités...

Quelques études mettant en œuvre des méthodes lourdes et invisibles à vaste échelle, ont montré qu'il existait une bonne corrélation entre les densités de blaireaux et celles des terriers principaux occupés. Mais, il n'y a pas de relation directe simple entre le nombre de terriers principaux et le nombre d'individus. Une méthode basée sur le dénombrement des terriers principaux occupés peut être mise en œuvre. Elle doit être complétée par un dénombrement des groupes familiaux pour estimer une densité de blaireaux.

La densité varie fortement selon les régions et les milieux. En Europe occidentale, les densités estimées varient de 0,1 à 5 individus/km<sup>2</sup>, atteignant même plus de 10 individus/km<sup>2</sup> dans certaines régions d'Angleterre.

► En France, les populations de blaireaux se sont reconstituées au cours des deux dernières décennies surtout dans le nord-est du pays, après l'arrêt des campagnes de destruction de renards dans le cadre de la lutte contre la rage et après l'interdiction du gazage des terriers.



© M. Albarès/ONCFS